



REPUBLIQUE FRANCAISE



Basse-Terre, le 24 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à disposition du public de la programmation pluriannuelle de l'énergie de la Guadeloupe

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Région Guadeloupe et l'Etat élaborent conjointement depuis plus d'un an le projet de **programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**.

La PPE est une programmation opérationnelle, qui évalue les besoins du territoire en énergie, **aux horizons 2018 et 2023**, et détermine les moyens nécessaires pour y répondre en termes d'infrastructures de production d'énergie et d'extension des réseaux électriques.

Conformément à la procédure en vigueur, le projet de PPE sera mis à la disposition du public **du 24 février 2017 au 25 mars 2017**, afin que les guadeloupéens puissent en prendre connaissance et donner leur avis par les moyens suivants

INTERNET

Ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur les sites internet suivants :

- La Région Guadeloupe : www.regionguadeloupe.fr
- La Préfecture : www.guadeloupe.pref.gouv.fr et www.guadeloupe-energie.gp
- La Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL): www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

SUR PLACE

Les documents sont aussi été mis à disposition en format papier aux heures d'ouverture des bureaux aux adresses suivantes :

- Région Guadeloupe à Basse-Terre : 1 avenue Paul Lacavé, Petit Paris, 97100 Basse-Terre
- Espace régional du Raizet : Rue du Général de Gaulle, Raizet, 97139 Abymes)
- DEAL aux Abymes (ZAC de Kann'OPE Dothémare II 97139 LES ABYMES),

PAR MAIL

- senergie@cr-guadeloupe.fr
- red.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

PAR VOIE POSTALE

- Région Guadeloupe – 1 avenue Paul Lacave, Petit Paris 97109 Basse-Terre Cedex
- DEAL Guadeloupe - service RED La Kann OPE Dothémare II 97139 LES ABYMES

Qu'est-ce que la PPE ?

La PPE fixe les grandes orientations et mesures pour garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique du territoire et faire face à ses enjeux démographiques sans équivalent. Pour ce faire, le projet de PPE de Guadeloupe soutient en particulier les actions de maîtrise de la demande en énergie sur le territoire et celles permettant aux énergies renouvelables stables de devenir les sources principales de production d'électricité.

Les documents mis à la consultation sont :

Le projet de PPE

L'avis délibéré de l'autorité environnementale sur la PPE du 19 octobre 2016

Le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale et de la ministre

L'étude d'impact économique et social de la PPE

L'évaluation environnementale stratégique de la PPE

L'évaluation environnementale stratégique de la PPE – résumé non technique

L'avis du conseil supérieur de l'énergie

*Afin de relayer l'information au plus grand nombre,
la collaboration de votre média est vivement souhaitée.*